MATIGNON
FINANCES

Rapport annuel

Au 31 décembre 2024

LIBRE SELECTION MONDIALE

Fonds commun de placement de droit français
Exercice du 1er au 31 décembre 2024

MATIGNON
FINANCES

LIBRE SELECTION MONDIALE

FR0007441449

Rapport annuel de gestion au 31 décembre 2024

Classification : sans

Forme juridique : FCP

Indice de référence : 50 % FCI World AC 1200 Total Return EUR (dividendes nets réinvestis) + 30 % Bloomberg Global Aggregate Total Return Index Value Hedge EUR + 20 % l'€ster capitalisé.

Affectation du résultat :

Le FCP ne dispose que d'une seule catégorie de parts

Le FCP ne dispose pas de compartiment

Code Isin	Affectation des sommes distribuables	Devise de libellé	Souscripteurs	Souscription initiale minimale	Souscription ultérieure minimale
FR0007441449	Résultat net : Capitalisation Plus-values nettes réalisées : Capitalisation	Euro	Tous souscripteurs	1.500 €	1 part

1. Objectif de gestion

Libre Sélection Mondiale a pour objectif de gestion d'offrir à l'investissement du public une sélection de valeurs mobilières internationales qui pourra être réalisée en titres vifs et par le biais d'actions, d'OPC et ou ETF (Trackers) de toutes catégories investies sur les mêmes marchés avec une recherche de performance à long terme sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans.

2. Indicateur de référence

Aucun indice existant ne reflète l'objectif de gestion du fonds. Toutefois, l'indicateur de référence le plus proche est le 50% MSCI World Total Return EUR (dividendes nets réinvestis) + 30% JPM Global Bond index TR EUR + 20% €ster.

Libre Sélection Mondiale n'est ni un OPC indiciel, ni un OPC benchmarké. Sa performance pourra, le cas échéant, s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence.

3. Stratégie d'investissement

La société de gestion met en œuvre une gestion discrétionnaire, sans a priori sur les classes d'actifs. La répartition entre les différentes classes d'actifs (actions, obligations, monétaires…) variera selon l'appréciation de la société de gestion. Elle est basée sur une analyse de l'environnement économique international.

La stratégie du fonds est conforme aux dispositions de l'article 6 du Règlement SFDR. Compte tenu de sa stratégie décrite ci-après, aucune approche extra-financière n'est intégrée dans celle-ci.

Le processus de gestion combine une approche « Top down » basée sur des hypothèses de scénarios macroéconomiques et « bottom up » où la sélection s'effectue selon le libre choix et la conviction des gérants s'appuyant sur une analyse fondamentale classique approfondie de type « Stock Picking » affinée selon des critères techniques.
Le fonds est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque.

▶ Les investissements :

Chaque position est initiée avec un potentiel important et quantifié, notamment en investissant dans des actions ayant un potentiel de croissance supérieur à la moyenne, ou une croissance stable de leurs bénéfices. Le fonds pourra aussi acheter des valeurs décotées suivant des critères de valorisation classique.

▶ Les désinvestissements :

En ce qui concerne les désinvestissements, les motivations seront fondamentales et techniques : valorisations très supérieures aux estimations des gérants, dégradation de l'environnement, affaiblissement des performances financières pouvant conduire à des déceptions.

▶ Le timing :

Le timing de chaque initiation de position est affiné par une analyse technique systématique.
Il s'agit d'un complément essentiel à l'analyse fondamentale.
Cette approche technique si elle conforte une vision macroéconomique, pourra amener les gérants à prendre des positions sur les matières premières, en fonction bien entendu des respects des engagements des prospectus. La mise en place des stratégies basées sur les matières premières se fera sur la base d'instruments financiers type ETF (Trackers) dont la commercialisation est autorisée en France (coordonnés).

- Dans le cas où le fonds utiliserait des OPC (jusqu'à 100 % maximum) ceux-ci seront sélectionnés sur la base de données quantitatives (performances, risques, corrélations) et qualitatives (taille et ancienneté des fonds, honorabilité de l'émetteur et du dépositaire). La sélection des OPC entrant dans la composition du fonds est revue trimestriellement ou à des fréquences plus rapprochées en fonction des aléas du marché. Les reportings des fonds sous-jacents sont examinés mensuellement de même que la cohérence entre les performances les plus récentes comparées tant aux indices de référence desdits fonds qu'à ceux propres à la Société de Gestion du FCP.

- La partie investie en actions et en OPC d'actions internationales (tous pays, y compris émergents) pourra évoluer entre 30 % et 100 % de l'actif net. Corrélativement, la partie investie en titres de créances et en instruments du marché monétaire, en OPC d'obligations convertibles ou de taux (obligataires sur tous types de maturités ou monétaires, y compris des OPC investis en obligations à hauts rendements) n'excédera pas 70 % de l'actif du fonds.

- Libre Sélection Mondiale pourra être exposé jusqu'à 110 % de son actif en actifs français ou internationaux (OPC inclus) par recours aux emprunts d'espèces, mais limitera à 10 % de son actif la détention de titres d'un seul émetteur.

▶ Actifs utilisés

Le portefeuille est constitué des catégories d'actifs et instruments financiers suivants :

Actions :

L'OPCVM peut être exposé jusqu'à 100 % de son actif en direct et via des OPC et/ou ETF, sur les marchés internationaux, de titres de grandes et moyennes capitalisations et petites capitalisations conformément à l'indicateur de référence. Les investissements se feront de manière opportuniste, à la discrétion du gérant, sans contrainte de répartition sectorielle ou géographique. Le potentiel d'appréciation de la valorisation de chaque titre sera un élément déterminant pour motiver l'investissement.

Titres de créances et instruments du marché monétaire :

L'OPCVM peut être exposé jusqu'à 100 % de son actif net sur des titres de créances et instruments du marché monétaire, en direct et via des OPC et/ou ETF.

Dans le cadre d'une gestion de trésorerie active de l'OPCVM, le gérant pourra avoir recours à des obligations, obligations convertibles, titres de créances et instruments du marché monétaire.

Les émetteurs privés ou publics seront sélectionnés sur des bases quantitatives et qualitatives.

Aucune contrainte n'est imposée sur la duration et la sensibilité des titres choisis.

Aucun critère relatif à la notation (ou jugé équivalent par la société de gestion) n'est imposé au gérant. Le Fonds se réserve la possibilité d'investir en titres jugés spéculatifs par la société de gestion, jusqu'à 40 % maximum de l'actif net, en privilégiant des supports d'investissement diversifiés (ETF et/ou OPC). La société de gestion mène sa propre analyse pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs. La société de gestion ne recourt pas mécaniquement, ni ne s'appuie exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation.
Le FCP n'investira pas dans des titres subordonnés, ni dans des obligations convertibles contingentes.

Parts ou actions d'OPCVM/ FIA ou de fonds d'investissement de droit étranger :

Le FCP pourra investir jusqu'à 100 % de son actif dans des parts ou actions d'OPCVM français ou européens (relevant de la directive 2009/65/CE), FIA de doit français et de droit européen, y compris des OPC indiciels cotés (ETF ou trackers) et fonds d'investissement de droit étranger autorisés à la commercialisation en France.

	Investissement autorisé
OPCVM de droit français	X
OPCVM européens	X
FIA de droit français – Fonds d'investissement à vocation générale ouverts à des investisseurs non professionnels	X
FIA* européens ayant la qualité d'Organisme de placement collectif et répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier	X
Fonds d'investissement de droit étranger (hors Europe) répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier, autorisés à la commercialisation en France	X

*Investi à moins de 10 % en autres OPC

Instruments financiers à terme et dérivés :
Nature des marchés d'intervention :

Le Fonds pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés suivants :
- Règlementés
- Organisés
- De gré à gré

Risques :
Les risques sur lesquels le gérant désire intervenir sont les suivants :
- Action
- Taux
- Change

Nature des interventions :
L'ensemble des opérations devront être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion. La nature des interventions sera la suivante :
- Couverture
- Exposition.

Nature des instruments utilisés :
Les instruments utilisés seront les suivants :
- Futures dont futures sur action, indices, taux, change
- Options sur actions, indices, taux, change
- Change à terme
- Swap de change, de taux.

Stratégie d'utilisation :
Les dérivés sont utilisés selon le cas :
- Pour couvrir le portefeuille de façon à réduire ou éliminer tous risques potentiels autorisés en portefeuille,
- Pour au contraire amplifier l'exposition du portefeuille à des mouvements de marché, des secteurs d'activité, des actions, des devises.

La somme de ces engagements est limitée à 100 % de l'actif net.

Titres intégrant des dérivés :
Le gérant pourra investir dans des obligations convertibles de la zone euro et/ou internationale.
Le gérant pourra investir ponctuellement sur des titres intégrant des dérivés (warrants, bons de souscription) négociés sur des marchés de la zone euro et/ou internationaux réglementés.

Dépôts :
L'OPCVM peut effectuer des dépôts d'une durée maximale de douze mois. Ces dépôts contribuent à la réalisation de l'objectif de gestion de l'OPCVM en lui permettant de gérer la trésorerie.

Emprunts d'espèces :
Dans le cas de son fonctionnement normal et dans la limite de 10 % de son actif, l'OPCVM peut se retrouver ponctuellement en position débitrice et avoir recours dans ce cas à l'emprunt d'espèces.

Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres :
Pour gérer la trésorerie des prêts et emprunts de titres peuvent également être effectués dans les limites autorisées par la réglementation.

a. Risques associés y compris le risque de contrepartie.
Pour plus d'information concernant les risques, se référer à la rubrique « profil de risque » et « informations sur les garanties financières ».
b. Conflits d'intérêts potentiels ainsi que leur incidence sur le rendement de l'OPCVM.
Dans le cadre de ses activités, la société de gestion est amenée à passer des ordres pour le compte des portefeuilles dont elle assure la gestion. La société de gestion, afin d'améliorer les rendements et les produits financiers des portefeuilles, peut avoir recours aux opérations de emprunts/prêts de titres et de prises/mises en pensions livrées.
Cette activité d'acquisitions/cessions temporaires de titres sera assurée par des contreparties sélectionnées par la société de gestion et répondant aux critères de qualité fixés lors d'un Comité de la société de gestion. Par ailleurs, les portefeuilles pourront conclure des prises en pension notamment au titre du replacement des garanties financières reçues en espèces.Les contreparties peuvent être des entités appartenant au groupe de la société de gestion.

c. Utilisation de ces techniques et instruments est en accord avec les meilleurs intérêts de l'OPCVM.
L'utilisation des cessions temporaires de titres aura pour objet de faire bénéficier l'OPCVM d'un rendement supplémentaire et donc de contribuer à sa performance. Par ailleurs, l'OPCVM pourra conclure des prises en pension au titre du replacement des garanties financières en espèces et / ou des mises en pensions pour répondre aux besoins de liquidité.

d. Politique concernant les coûts/frais opérationnels directs et indirects.
Des informations complémentaires sur les conditions de rémunération des cessions et acquisitions temporaires de titres figurent à la rubrique « frais et commissions ».

e. Identité des entités auxquelles les coûts et frais directs et indirects sont payés
Voire b.
f. Revenus résultant de ces techniques, nets des coûts opérationnels directs et indirects doivent être restitués à l'OPCVM.
Tous les revenus résultant des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, nets des coûts opérationnels, sont restitués à l'OPCVM.

▶ Contrats constituant des garanties financières :
Dans le cadre des opérations sur dérivés négociés de gré à gré, le Fonds peut recevoir des actifs financiers tels que des espèces considérées comme une garantie financière (collatéral) et cela dans un but de réduction de l'exposition du risque de contrepartie. Les décotes appliquées au collatéral reçu prennent en compte notamment la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres ainsi que le résultat des simulations de crises réalisées.
Les garanties financières en espèces seront réinvesties conformément à la réglementation en vigueur.
Les risques associés aux réinvestissements des espèces dépendent du type d'actifs et/ou du type d'opérations et peuvent être des risques de contrepartie ou des risques de liquidité.

▶ Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés. Les facteurs de risque exposés ci-dessous ne sont pas limitatifs. Il appartient à chaque investisseur d'analyser le risque inhérent à un tel investissement et de se forger sa propre opinion indépendamment de Matignon Finances, en s'entourant, au besoin, de l'avis de tous les conseils spécialisés dans ces questions afin de s'assurer, notamment, de l'adéquation de cet investissement à sa situation financière.
L'investisseur s'expose principalement aux risques suivants :

1. Risque de perte en capital : l'investisseur est averti que son placement n'est pas garanti et que son capital peut donc ne pas lui être intégralement restitué. La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. La valeur liquidative du Fonds peut, en outre, avoir une performance négative. Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection du capital. Le capital initialement investi est notamment exposé aux aléas du marché, et peut donc ne pas être restitué. L'investisseur est averti que la performance du Fonds peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital investi (déduction faite des commissions de souscription) peut ne pas lui être totalement restitué.

2. Risque lié à la gestion discrétionnaire : le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés ou les valeurs les plus performantes ou pas ou peu investi au bon moment sur les marchés et les valeurs les plus performants.

3. Risque des marchés d'actions : le degré d'exposition au risque actions est compris entre 0 % et 100 % de l'actif net du fonds. Le Fonds est exposé au risque actions par l'intermédiaire d'investissements directs et/ou ou en instruments dérivés, et/ou par l'investissement dans des OPC et/ou ETF. Les marchés actions peuvent connaître de fortes variations, les fluctuations de cours des valeurs auxquelles le portefeuille est exposé peuvent entrainer une baisse significative de la valeur liquidative. Si les actions ou les marchés auxquels le portefeuille est exposé baissent, la valeur liquidative du FCP pourra baisser.

4. Risque lié aux petites capitalisations : l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP peut être exposé, dans la limite de 0 % à 10 % de l'actif net du Fonds, soit en direct, soit via des OPC et/ou ETF, aux valeurs de petites capitalisations. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les marchés de petites capitalisations sont destinés à accueillir des entreprises qui, en raison de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter des risques pour les investisseurs. Le volume de ces titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc potentiellement plus marqués, à la hausse comme à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. Pour ces raisons, ces titres peuvent présenter des risques pour les investisseurs, et notamment de liquidité du fait de l'étroitesse éventuelle de ces marchés. La valeur liquidative du Fonds peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

5. Risque lié aux marchés émergents : une part de l'actif du FCP pouvant être investie directement dans les pays émergents ou indirectement en fonds sous-jacents eux-mêmes investis principalement sur ces marchés, l'attention des souscripteurs est attirée sur les conditions de fonctionnement desdits marchés dont les standards peuvent s'écarter de ceux prévalant sur les grandes places internationales.

6. Risque de change : Une part de l'actif du FCP (jusqu'à 100 %) pouvant être investie en actifs libellés dans des devises différentes de l'euro, la valeur liquidative du FCP peut être affectée par une fluctuation des taux de change. Si la devise dans laquelle est libellée un actif s'apprécie, sa valeur dans l'actif du FCP augmentera. A l'inverse, une dépréciation de cette même devise entraînera une perte de valeur de l'investissement dans l'actif du FCP et une baisse de sa valeur liquidative.

7. Risque de taux : le FCP pouvant être investi en OPC obligataires, en cas de hausse des taux, la valeur des actifs investis en taux fixes peut baisser, ce qui entraînera une baisse de sa valeur liquidative. Le degré d'exposition au marché de taux est compris entre 0 % et 100 % maximum de l'actif net. Le portefeuille est sensible aux variations des taux d'intérêt dont l'évolution dépend des conditions économiques, politiques ou boursières ou de la situation spécifique d'un émetteur. Le risque de taux correspond au risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires, qui provoque une baisse des cours des obligations et une baisse de la valeur liquidative du FCP.

8. Risque de crédit : il concerne le risque de défaut de paiement par un émetteur public ou privé, ou la baisse de sa notation, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds. En cas de défaillance ou de dégradation de la qualité de signature des émetteurs, par exemple de la baisse de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est pas en mesure de rembourser ou de verser à la date contractuelle les intérêts prévus, la valeur des titres dans lesquelles est investi le fonds directement ou indirectement, baissera entraînant une baisse de la valeur liquidative. Ce risque peut être accru du fait d'intervention sur des titres spéculatifs.

9. Risque lié à l'investissement dans des fonds à haut rendement : le fonds est exposé en titres jugés spéculatifs par la société de gestion. L'attention des souscripteurs est appelée sur l'investissement en titres spéculatifs, dont la notation est inexistante ou basse ou qui sont négociés sur des marchés dont les modalités de fonctionnement, en termes de transparence et de liquidité, peuvent s'écarter sensiblement des standards admis sur les places boursières ou réglementées européennes. En conséquence, ce produit est destiné à des investisseurs suffisamment expérimentés pour pouvoir en évaluer les mérites et les risques. Ainsi, leur utilisation pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus importante.

10. Risque lié aux obligations convertibles : la valeur liquidative du FCP est également susceptible de connaître des variations en fonction de l'évolution de la valeur de l'option de conversion des obligations convertibles (c'est-à-dire la possibilité de convertir l'obligation en action). Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

11. Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : l'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

12. Risque de liquidité : le fonds est exposé au risque de liquidité du fait que les marchés sur lesquels le fonds intervient directement ou indirectement peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité temporaire. Il existe un risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquels le fonds peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions. La valeur liquidative peut baisser lorsque le Fonds est exposé à ce risque.

13. Risque de contrepartie : Le FCP pourrait être exposé au risque de contrepartie résultant de l'utilisation d'instruments financiers à terme de gré à gré. Ces contreparties conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles (établissement bancaire notamment), exposent potentiellement le Fonds au risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement. Ainsi, la valeur liquidative peut baisser. Les contrats portant sur ces instruments financiers peuvent être conclus avec un ou plusieurs établissements de crédit n'étant pas en mesure d'honorer leurs engagements au titre des dits instruments.

14. Risque lié aux Matières Premières : Les composants matières premières pourront avoir une évolution significativement différente des marchés de valeurs mobilières traditionnelles (actions, obligations). Les facteurs climatiques et géopolitiques peuvent également altérer les niveaux d'offre et de demande du produit sous-jacent considéré, autrement dit modifier la rareté

attendue de ce dernier sur le marché. Cependant les composants appartenant au même marché de matières parmi les trois principaux représentés, à savoir l'énergie, les métaux ou les produits agricoles pourront en revanche avoir entre eux des évolutions plus fortement corrélées. Une évolution défavorable de ces marchés peut faire baisser la valeur liquidative du fonds.

15. Risque de durabilité dans le processus de prise de décision d'investissement : Les risques en matière de durabilité sont définis comme des événements ou situations dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance (« ESG »), qui, s'ils survenaient, pourraient avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

    Les risques en matière de durabilité qui résultent des investissements réalisés par la société de gestion peuvent survenir dans le domaine social, environnemental ou de la gouvernance.

    Dans le cadre de la gestion de Libre Sélection Mondiale, eu égard à l'objectif de gestion du Fonds et à la stratégie d'investissement mise en œuvre, la société de gestion n'intègre pas la prise en compte des risques en matière de durabilité dans ses décisions d'investissement. En effet, l'objectif de gestion de l'OPC restant un objectif de gestion financière, la sélection des investissements repose sur leur performance financière qui intègre déjà une partie des risques de durabilité auxquels les émetteurs sont confrontés. La société de gestion n'intègre pas dans ses décisions d'investissement la prise en compte de tout autre critère financier ou extra-financier tels que les risques en matière de durabilité.

    La société de gestion ne garantit pas que les investissements réalisés par le Fonds ne sont pas soumis à des risques en matière de durabilité dans une quelconque mesure.

    Si de tels risques en matière de durabilité survenaient pour un investissement, ils pourraient ainsi avoir une incidence négative sur la performance financière de l'investissement concerné et, par conséquent, sur la performance du portefeuille du Fonds dans son ensemble et sur le rendement financier pour les investisseurs.

4. Commentaire de gestion :

A - Contexte économique et financier :

Le fait marquant de cette fin d'année aura été de toute évidence l'élection présidentielle américaine. La victoire finalement beaucoup plus large que prévu de Donald Trump a été saluée comme il se doit par la bourse américaine (S&P 500 en hausse de près de 7% sur le seul mois de novembre !) qui s'inscrit aujourd'hui sur ses plus hauts historiques. Avec le Congrès et la Chambre des représentants dans l'escarcelle républicaine, Donald Trump est désormais en mesure d'appliquer ses promesses de campagne : réductions massives d'impôts, relèvement des tarifs douaniers, durcissement drastique sur l'immigration. Bénéficiant d'une croissance robuste, portée par d'importants gains de productivité liés à une révolution technologique qui ne cesse de s'étendre à l'ensemble des secteurs de l'économie américaine, Donald Trump porte l'espoir d'une politique pro-business de nature à donner confiance aux investisseurs.

Jamais l'écart de valorisation entre la bourse américaine et les bourses européennes n'aura été aussi important. Alors qu'il était équivalent il y a 20 ans, le Price Earnings Ratio (PER) entre le Stoxx 600 et le S&P 500 fait apparaître aujourd'hui une décote de 40% pour les valeurs européennes ! Un niveau record qui s'explique par l'aversion croissante des investisseurs pour l'Europe dont les perspectives économiques ne sont guère réjouissantes il est vrai. Traditionnels moteurs du projet européen, la France et l'Allemagne sont confrontés aujourd'hui à un ralentissement sensible de leur croissance. La perte de compétitivité des produits européens sur les marchés mondiaux, les coûts élevés de l'énergie, enfin et surtout l'affaiblissement de la croissance en Chine pèsent aujourd'hui lourdement sur l'activité industrielle du Vieux Continent. L'instabilité politique que connaissent la France et l'Allemagne depuis quelques mois contribue par ailleurs à renforcer la défiance des investisseurs pour une zone européenne jugée fragmentée, offrant un cadre réglementaire et fiscal moins favorable à l'investissement et à la croissance des entreprises que celui des Etats-Unis.

Si un retour des pressions inflationnistes ne peut aujourd'hui être exclu du fait des mesures protectionnistes que souhaite mettre en œuvre Donald Trump, force est de constater que la Fed ne semble pas disposée à ce stade à remettre en cause sa politique de détente monétaire comme en témoigne sa décision en novembre de baisser pour la deuxième fois consécutive ses taux directeurs. Une décision saluée par les marchés mais qui pourrait vite céder la place à une certaine inquiétude. Selon de nombreux investisseurs, les chiffres plus élevés que prévu de l'inflation publiés en novembre (inflation sous-jacente à 3,3%) pourraient en effet amener la Fed à se montrer plus prudente à l'avenir dans sa politique d'assouplissement monétaire. Un scénario qui ne serait guère favorable aux marchés actions dopés depuis deux ans par les espoirs de baisses des taux.

Dans ce contexte, une certaine prudence reste de mise. Si les actions américaines apparaissent aujourd'hui mieux positionnées que les actions européennes pour bénéficier de la redistribution de la richesse mondiale qui s'opère sous nos yeux, elles présentent néanmoins une valorisation élevée qui fragilise les espoirs d'une hausse des indices américains aussi soutenue que celle enregistrée depuis deux ans (+53% pour le S& P 500). A contrario, les actions européennes offrent des valorisations attractives et pourraient bénéficier de certains catalyseurs comme la baisse des taux, la croissance des salaires réels, la normalisation des stocks, un éventuel plan de relance en Allemagne, et, espérons-le, la fin de la guerre en Ukraine.

B - Investissements et Arbitrages :

Libre Sélection Mondiale ressort en hausse de 4,43%. Son indice de référence est en hausse de 11,27% sur la période.

L'année 2024 a été marquée par une performance contrastée selon les régions, influencée par des facteurs géopolitiques majeurs, notamment les conflits au Moyen-Orient et en Ukraine, ainsi que par les évolutions politiques aux États-Unis et en Europe.

D'un côté, les États-Unis ont connu une dynamique soutenue, avec un S&P 500 en hausse de 23 %. L'enthousiasme pour une potentielle baisse des taux d'intérêt, combiné à une collecte record de 600 milliards de dollars sur le marché des actions, a alimenté cette tendance positive. L'engouement pour l'intelligence artificielle, en tant que facteur structurel, continue de jouer un rôle clé, notamment dans les semi-conducteurs (+90 %) et le Nasdaq (+29 %). La consommation discrétionnaire a également profité d'un pouvoir d'achat robuste, soutenant des secteurs tels que les compagnies aériennes et le financement à la consommation. Par ailleurs, la déréglementation promise par l'administration Trump a largement bénéficié aux secteurs financiers.

En revanche, en Europe, la progression reste plus limitée et les disparités sont plus marquées. Les performances ont été modérées, avec une progression globale de 6 %. L'indice français CAC 40 a reculé de 2,15 %, tandis que le DAX s'est distingué par un bond de 18,85 %, notamment grâce à la forte pondération de SAP. Globalement, les secteurs qui se sont démarqués incluent les banques, les assurances, les services financiers, ainsi que les télécommunications et les médias.

Notre exposition aux actions a constitué notre principale contribution positive sur la période. Parmi nos titres vifs, les principaux contributeurs se trouvent majoritairement en Amérique du Nord, mais également en Chine. Les Magnificent 7 affichent de solides performances. Parmi nos titres chinois, les fabricants de voitures électriques Geely et BYD enregistrent des hausses respectives de 72,53 % et 24,35 %, grâce à leurs gains de parts de marché au détriment des OEM européens et américains.

Après un rebond boursier en septembre, dû aux décisions politiques visant à agir de manière accommodante sur les taux à court terme et à renforcer l'aide au secteur immobilier, le marché chinois s'est stabilisé. Nous avons conservé l'ensemble de nos positions et introduit un nouveau titre : JD.com.

En Europe, les principaux titres qui tirent leur épingle du jeu sont Rheinmetall dans la défense, EssilorLuxottica dans la santé et Airbus. Néanmoins, plusieurs détracteurs de performance sont également européens : les valeurs liées à la transition énergétique, comme Vestas ou Kempower, ont connu de fortes déconvenues boursières.

Notre exposition aux actions a progressivement augmenté au cours du second semestre, atteignant un pic de 74 % de l'actif net en novembre, avant de retomber graduellement à 55 % en moyenne sur le dernier mois de l'année.
Parmi les principaux mouvements de la seconde partie de l'année, on note la sortie de Mercadolibre, Micron Technology, Coupang, ainsi que McPhy Energy, au profit de Valeo et Dassault Aviation.

Concernant nos positions dans les fonds externes, nous avons soldé nos participations dans le fonds petites et moyennes capitalisations Full Goal China, le fonds Japon, ainsi que deux fonds thématiques : Regnan Sustainable Water & Waste et Pictet Biotechnologie, après des performances honorables. Ces capitaux ont été réalloués en Amérique du Nord et sur les petites et moyennes entreprises américaines, via l'achat d'un ETF Russell 2000.

Nous maintenons notre position dans notre fonds spécialisé dans le solaire, malgré des performances boursières décevantes. Bien que certaines sociétés aient publié des résultats en deçà des attentes, toutes ont subi une correction de leurs multiples de valorisation.

Concernant nos autres positions (taux, crédit et gestion alternative), aucun mouvement majeur n'a été effectué au cours de la seconde partie de l'année.

Principales positions de l'OPCVM

Au 31 décembre 2024, les cinq premières positions actions du fonds sont (en % de l'actif net) :

Instrument financier	Actif Net
BANK OF AMERICA	2,4%
ALPHABET	2,3%
BARRICK GOLD	2,2%
MICROSOFT	2,1%
ASTRAZENECA	2,0%

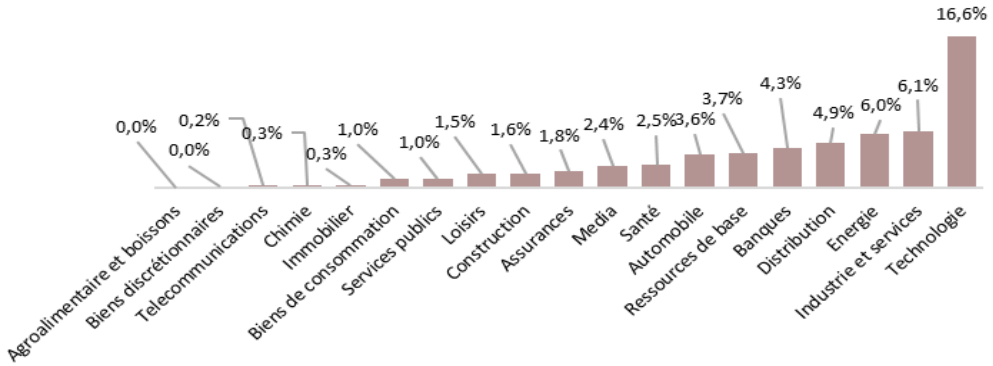

Dans l'ensemble du fonds, les expositions nettes en devises représentent, 42,7% en USD, 42,6% en EUR, 5,6% en HKD, 4,1% en GBP, 3,8% en JPY, 0,6% en DKK, 0,6%.

5. Evénements au cours de la période

A compter du 30/09/2024, le prospectus du fonds « LIBRE SELECTION MONDIALE » dont le code ISIN est FR0007441449, a évolué de la manière suivante :

- Modification du benchmark :

Avant cette date : 50 % MSCI World Total Return EUR (dividendes nets réinvestis) + 30 % JPM Global Bond index TR EUR (coupons nets réinvestis) + 20% €ster capitalisé

Depuis le 30/09/2024 : 50 % FCI World AC 1200 Total Return EUR (dividendes nets réinvestis) +30 % Bloomberg Global Aggregate Total Return Index Value Hedge EUR + 20% €ster capitalisé.

6. Instruments gérés par la société de gestion et détenus par le fonds

- Aucun.

7. Techniques de gestion efficace du portefeuille

Le fonds n'a pas mis en place de techniques de gestion efficaces (opérations et cessions temporaires de titres) sur l'exercice.

8. Procédure de sélection et suivi des intermédiaires

La sélection et l'évaluation des intermédiaires en charge de l'exécution des ordres est encadrée par une procédure interne. Toute entrée en relation est décidée en comité.

L'évaluation annuelle est multicritères.

9. Instruments émis par la société de gestion

- Néant.

10. Règlement SFDR et taxonomie

Article 6 (SFDR) :

Le fonds n'a promu aucun investissement durable : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Sa stratégie de gestion est exclusivement liée à sa performance financière mesurée par comparaison à son indicateur de référence, indicateur de marché.

Règlement UE (UE) 2020/852 dit Règlement "Taxonomie" :

Les investissements sous-jacents ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

11. Information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance

En application des dispositions de l'article L.533-22-1 du Code monétaire et financier, l'information relative aux modalités de prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance figure sur le site de Matignon Finances : www.matignonfinances.com dans la rubrique « Informations Règlementaires ».

12. Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global est calculé selon la méthode de calcul de l'engagement.

13. Politique de la SGP en matière de droits de vote

Les informations concernant la politique de vote et le rapport d'application de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

14. Rémunérations

- Eléments qualitatifs

La politique de rémunération mise en place au sein de Matignon Finances prend en compte les dispositions issues de la Directive OPCVM V et de la directive AIFM. Elle a pour objet de promouvoir une gestion saine et efficace des risques.

Conforme à l'intérêt des porteurs de parts, elle n'encourage pas une prise de risque incompatible avec le profil de risque, le règlement et les documents constitutifs de l'OPC.

La politique de rémunération prévoit un système de rémunération structuré avec une composante fixe suffisamment élevée pour rémunérer le professionnel au regard des obligations de son poste, du niveau de compétence requis, de la responsabilité exercée et de l'expérience acquise, et d'une rémunération variable, qui la complète de manière équilibrée.

La rémunération variable repose sur des critères d'acquisition qualitatifs et quantitatifs et-le cas échéant- managériaux, précisément fixés et préalablement portés à la connaissance des collaborateurs concernés. En termes d'objectifs, ils sont discutés avec le collaborateur, atteignables et réalistes.

La société de gestion a établi une liste de personnes dont les activités sont susceptibles d'avoir une incidence significative sur l'exposition aux risques de la société de gestion, ainsi que des modes de rémunération variables susceptibles d'augmenter le niveau d'exposition aux risques de la société (les preneurs de risque). Les membres de l'organe exécutif sont également concernés.

Pour ces professionnels, il est prévu en cas de rémunération variable supérieure ou égale à 200 K€ :

- Qu'une fraction de celle-ci (50%) soit versée en parts d'OPC,
- Qu'une fraction de celle-ci (50%) soit différée sur plusieurs années.
- D'interdire aux personnes concernées de recourir à des stratégies individuelles, de couverture ou d'assurance en matière de rémunération ou de responsabilité, qui limiteraient la portée des dispositions d'alignement sur les risques contenus dans leurs dispositifs de rémunération.

MATIGNON FINANCES tient annuellement un comité des rémunérations composés des associés dirigeants. Le rôle de ce comité est de :

- Définir puis tenir à jour la politique de rémunération interne,
- S'assurer que la politique est compatible avec la stratégie économique de la SGP et qu'elle n'est pas source de conflits d'intérêts,
- S'assurer de la mise en œuvre de la politique,
- Le cas échéant décide des dates de versements des montants variables échelonnés,
- Définir l'enveloppe de rémunération variable pour l'exercice écoulé ainsi que les montants individuels de rémunération qui seront versés à chacun.

L'application de la politique de rémunération au titre de l'année N-1 fait l'objet d'un compte rendu écrit.

Le réexamen annuel de la politique de rémunération prévu au 3° et 4° du I de l'article 314-85-2 du règlement général de l'AMF ne fait pas apparaître de modification dans la politique de rémunération.

- Eléments quantitatifs

	Montant total en € Rémunérations fixes	Nombre de bénéficiaires	Montant total en € Rémunérations variables	Nombre de bénéficiaires
Ensemble du personnel	3 027 961	24*	971 950	22
Personnel identifié comme « Preneurs de risque »	2 263 863	13	865 950	11

* y compris stagiaires

15. Suivi de la liquidité

Toutes les positions détenues par l'OPCVM sont des titres de grandes, moyennes et petites capitalisations, des ETF ou des OPC, dans la limite autorisée, à liquidité quotidienne.

16. Reporting SFTR

Opérations de financement sur titres en application du Règlement SFTR : l'OPC n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

LIBRE SELECTION MONDIALE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :

MATIGNON FINANCES

43-45, avenue Kléber
75116 PARIS

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

LIBRE SELECTION MONDIALE

Fonds commun de placement

43-45, avenue Kléber
75116 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de parts du FCP LIBRE SELECTION MONDIALE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) LIBRE SELECTION MONDIALE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies

significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 28 février 2025

Le commissaire aux comptes
GROUPE EXPERIENCE SAS
Arnaud RUDOWSKI

LIBRE SELECTION MONDIALE

COMPTES ANNUELS
31/12/2024

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	**5 823 063,01**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	5 823 063,01
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**5 201 615,68**
OPCVM	5 201 615,68
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	**0,00**
Instruments financiers à terme (G)	**81 441,77**
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	**0,00**
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**11 106 120,46**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**112 455,96**
Comptes financiers	**1 054 923,87**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**1 167 379,83**
Total de l'actif I+II	**12 273 500,29**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	11 701 532,71
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	519 385,42
Capitaux propres I	**12 220 918,13**
Passifs de financement II (*)	**0,00**
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**12 220 918,13**
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	**30 580,05**
Emprunts (C) (*)	**0,00**
Autres passifs éligibles (D)	**0,00**
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	**30 580,05**
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	22 002,11
Concours bancaires	0,00
Sous-total autres passifs IV	**22 002,11**
Total Passifs : I+II+III+IV	**12 273 500,29**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	97 724,17
Produits sur obligations	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	24 796,18
Sous-total produits sur opérations financières	**122 520,35**
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-468,43
Sous-total charges sur opérations financières	**-468,43**
Total revenus financiers nets (A)	**122 051,92**
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-284 599,44
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	-601,22
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-285 200,66**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**-163 148,74**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**21 825,87**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**-141 322,87**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	491 774,11
Frais de transactions externes et frais de cession	-48 112,06
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**443 662,05**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**-45 515,72**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**398 146,33**

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	296 996,19
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	15 837,03
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**312 833,22**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**-50 271,26**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**262 561,96**
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	**0,00**
Impôt sur le résultat V (*)	**0,00**
Résultat net I + II + III + IV + V	**519 385,42**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

Libre Sélection Mondiale a pour objectif de gestion d'offrir à l'investissement du public une sélection de valeurs mobilières internationales qui pourra être réalisée en titres vifs et par le biais d'actions, d'OPC et ou ETF (Trackers) de toutes catégories investies sur les mêmes marchés avec une recherche de performance à long terme sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net en EUR	21 529 623,13	20 469 466,59	16 683 774,13	17 858 329,70	12 220 918,13
Nombre de titres	443 071	410 504	382 110	387 954	254 192
Valeur liquidative unitaire	48,59	49,86	43,66	46,03	48,07
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	2,79	4,42	2,10	-0,07	1,56
Capitalisation unitaire sur revenu	-2,12	-0,70	-0,53	-0,45	-0,55

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.
NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.
Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :
FR0007441449 - Part LIBRE SELECTION MONDIALE : Taux de frais maximum de 2% TTC.
Commission de surperformance :

La société de gestion, recevra, s'il y a lieu, une commission de surperformance lorsque la performance du fonds sera supérieure à celle de l'indice de référence, qu'il ait enregistré une performance positive ou négative. La commission de surperformance, est basée sur la comparaison entre l'actif valorisé du fonds et l'actif de référence.

L'actif valorisé du fonds s'entend comme l'actif évalué selon les règles de valorisation applicables aux actifs et après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion réels.

L'actif de référence représente l'actif du fonds retraité des montants de souscriptions/rachats à chaque valorisation, et valorisé selon la performance de l'indice de référence retenu. L'indice de référence retenu pour le calcul de la commission de surperformance, est l'indice composite : 40 % CAC 40 (div. nets réinvestis), 40 % Euro Stoxx (div. nets réinvestis) et 20 % l'indice €ster capitalisé.

La période de référence de la performance correspond :
- pour la première période de référence : du 31 décembre 2021 au 31 décembre 2022 ;
- pour les périodes suivantes : de la dernière valeur liquidative du mois de décembre de l'année à la dernière valeur liquidative du mois de décembre de l'année suivante.

Fréquence de prélèvement : la commission de surperformance est prélevée, au profit de la société de gestion dans le mois qui suit la fin de la période de référence. En aucun cas la période de référence du fonds ne peut inférieure à un an.

Méthode de calcul de la commission de surperformance :

• Pendant la période de référence :
- Si l'actif valorisé du fonds est supérieur à l'actif de référence, la part variable des frais de gestion représentera 20% TTC maximum de l'écart entre ces deux actifs.
- Cet écart fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative, par ailleurs une reprise de provision sera effectuée à chaque calcul de la valeur liquidative dès lors que la performance hebdomadaire du fonds sera inférieure à celle de l'actif de référence. Les reprises sur provisions sont plafonnées à hauteur des provisions antérieures. En cas de rachat, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion.

• A la fin de la période de référence :
- Si l'actif valorisé du fonds est supérieur à l'actif de référence, la part variable des frais de gestion provisionnée au cours de la période de référence est définitivement acquise à la société de gestion.
- Si l'actif valorisé du fonds est inférieur à l'actif de référence, la part variable des frais de gestion sera nulle (hors quote-part acquise à la société de gestion lors de rachats durant la période de référence). La période de référence sera prolongée d'une année supplémentaire, dans une limite de 5 ans maximum. En effet, toute sous-performance au cours de la période de référence doit être rattrapée avant de pouvoir à nouveau provisionner des frais de surperformance.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part LIBRE SELECTION MONDIALE	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	**17 858 329,70**
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	43 261,75
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-6 274 019,85
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-163 148,74
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	443 662,05
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	312 833,22
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**12 220 918,13**

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a.Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	915	43 261,75
Parts rachetées durant l'exercice	-134 677	-6 274 019,85
Solde net des souscriptions/rachats	-133 762	-6 230 758,10
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	254 192	

B3b.Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
LIBRE SELECTION MONDIALE FR0007441449	Capitalisation	Capitalisation	EUR	12 220 918,13	254 192	48,07

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		ETATS-UNIS	CHINE	FRANCE	PAYS-BAS	ROYAUME-UNI
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	5 823,07	2 372,34	919,39	843,40	446,65	294,67
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	64,65	NA	NA	NA	NA	NA
Options	-424,45	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	**5 463,27**					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 054,92	0,00	0,00	0,00	1 054,92
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	638,40	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		**638,40**	**0,00**	**0,00**	**1 054,92**

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 054,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	638,40	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**1 054,92**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**638,40**	**0,00**

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 HKD +/-	Devise 3 GBP +/-	Devise 4 JPY +/-	Devise N Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	3 175,06	677,13	294,67	0,00	74,13
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	56,66	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	74,06	13,13	210,32	466,10	70,34
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	-1 077,66	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	61,58	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**2 289,70**	**690,26**	**504,99**	**466,10**	**144,47**

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	**0,00**	**0,00**	**0,00**

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
CACEIS BANK LUXEMBOURG	0,00	10,72
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU1390062831	LYXOR USD 10Y INFLATION BREAKEVEN UCITS	Amundi Asset Management	Fonds / Fixed income arbitrage	Luxembourg	EUR	304 273,80
LU1390062245	Lyxor EUR 2-10Y Inflation Expectations UCITS ETF - C-EUR	Amundi Asset Management	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	286 648,80
LU0319686829	AMUNDI FUNDS VOLATILITY WORLD I USD C	AMUNDI LUXEMBOURG SA	Index arbitrage	Luxembourg	USD	454 605,59
FR0000287716	BNP Paribas Money 3M IC	BNP Paribas Asset Management Europe	Fonds / Monétaire	France	EUR	49 321,71
FR0000984254	CM-AM SICAV - CM-AM Dollar Cash IC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Fonds / Monétaire	France	USD	1 221 865,04
IE00BF16M727	First Trust Nasdaq Cybersecurity UCITS ETF Class A USD Accum	FIRST TRUST GLOBAL PORTFOLIOS MANAGEMENT	Fonds / Actions	Irlande	USD	335 503,74
IE00BM8QRZ79	Invesco Solar Energy UCITS ETF	INVESCO INVESTMENT MANAGEMENT LIMITED	Fonds / Actions	Irlande	EUR	268 270,99
IE00BG1V1667	Lazard Rathmore Alternative Fund EA Acc USD	LAZARD FUND MANAGERS (IRELAND) LIMITED	Relative value	Irlande	USD	385 760,38
LU1070052342	ALQUITY SICAV - ALQUITY INDIAN SUBCONTINENT FUND Y EUR	LIMESTONE PLATFORM AS, LUXEMBOURG BRANCH	UNKNOWN INVESTMENT POLICY	Luxembourg	EUR	143 525,18
FR0014008NM5	OFI FINANCIAL INVESTMENT SICAV ENERGY STRATEGIC METALS I CAP	OFI INVEST ASSET MANAGEMENT	Fonds / Mixte	France	EUR	486 099,48
FR0011381227	Ofi Invest ESG Monetaire IC	OFI INVEST ASSET MANAGEMENT	Fonds / Monétaire	France	EUR	318 867,52
FR0014006JL9	PAM CLOUD REVOLUTION PLEIADE PART I	PLEIADE ASSET MANAGEMENT	Fonds / Actions	France	EUR	424 230,16
IE00BJ38QD84	SPDR RUSSELL 2000 US SMALL CAP UCITS ETF	STATE STREET GLOBAL ADVISORS LIMITED	Fonds / Actions	Irlande	USD	310 910,87
LU0377291322	Luxembourg Selection Fund - Active Solar C USD	UBS THIRD PARTY MANAGEMENT COMPANY S.A.	Fonds / Actions	Luxembourg	USD	211 732,42
Total						**5 201 615,68**

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Ventes à règlement différé	12 359,04
	Dépôts de garantie en espèces	97 957,85
	Coupons et dividendes en espèces	2 139,07
Total des créances		**112 455,96**
Dettes		
	Frais de gestion fixe	21 562,32
	Frais de gestion variable	439,79
Total des dettes		**22 002,11**
Total des créances et des dettes		**90 453,85**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	285 200,66
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,02
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

D4. Autres informations

D4a.Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b.Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			**0,00**

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a.Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	**-141 322,87**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	**-141 322,87**
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-141 322,87**

Part LIBRE SELECTION MONDIALE

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	**-141 322,87**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-141 322,87**
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-141 322,87**
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-141 322,87
Total	**-141 322,87**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**398 146,33**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**398 146,33**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**398 146,33**

Part LIBRE SELECTION MONDIALE

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**398 146,33**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**398 146,33**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**398 146,33**
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	398 146,33
Total	**398 146,33**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			**5 823 063,01**	**47,65**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**5 823 063,01**	**47,65**
Assurance			**211 960,15**	**1,73**
PING AN INSURANCE-ADR	USD	18 925	211 960,15	1,73
Automobiles			**433 980,81**	**3,55**
BYD CO LTD-H	HKD	5 037	166 375,82	1,36
GEELY AUTOMOBILE HOLDINGS LT	HKD	66 000	121 185,39	0,99
RENAULT SA	EUR	3 112	146 419,60	1,20
Banques commerciales			**483 037,58**	**3,95**
BANK OF AMERICA CORP	USD	7 000	296 020,82	2,42
BNP PARIBAS	EUR	3 158	187 016,76	1,53
Conglomérats industriels			**201 588,80**	**1,65**
RHEINMETALL AG	EUR	328	201 588,80	1,65
Divertissement			**92 623,83**	**0,76**
NETFLIX INC	USD	108	92 623,83	0,76
Equipement et services pour l'énergie			**253 310,92**	**2,07**
SCHLUMBERGER LTD	USD	4 857	179 178,36	1,46
VESTAS WIND SYSTEMS A/S	DKK	5 637	74 132,56	0,61
Equipements électriques			**68 817,74**	**0,56**
CERES POWER HOLDINGS PLC	GBP	22 443	46 273,39	0,38
PLUG POWER INC	USD	11 000	22 544,35	0,18
Grands magasins et autres			**391 229,85**	**3,20**
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	HKD	22 000	224 599,10	1,84
PROSUS NV	EUR	4 345	166 630,75	1,36
Hôtels, restaurants et loisirs			**151 486,24**	**1,24**
TRIP.COM GROUP LTD-ADR	USD	2 293	151 486,24	1,24
Industrie aérospatiale et défense			**124 597,90**	**1,02**
AIRBUS SE	EUR	805	124 597,90	1,02
Logiciels			**250 235,02**	**2,05**
MICROSOFT CORP	USD	617	250 235,02	2,05
Médias et services interactifs			**508 564,89**	**4,16**
ALPHABET INC-CL A	USD	1 540	280 502,46	2,29
BAIDU INC-CLASS A	HKD	16 100	164 964,13	1,35
META PLATFORMS INC-CLASS A	USD	112	63 098,30	0,52
Métaux et minerais			**635 712,76**	**5,20**
BARRICK GOLD CORP	USD	17 953	267 752,83	2,18
DASSAULT AVIATION SA	EUR	933	183 987,60	1,51
FREEPORT-MCMORAN INC	USD	5 021	183 972,33	1,51
Ordinateurs et périphériques			**115 657,98**	**0,95**
APPLE INC	USD	480	115 657,98	0,95

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Produits pharmaceutiques			**248 395,15**	**2,03**
ASTRAZENECA PLC	GBP	1 968	248 395,15	2,03
Produits pour l'industrie du bâtiment			**177 484,70**	**1,45**
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	2 071	177 484,70	1,45
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			**668 801,53**	**5,49**
ADVANCED MICRO DEVICES	USD	1 067	124 011,15	1,01
ASML HOLDING NV	EUR	229	155 422,30	1,27
FIRST SOLAR INC	USD	694	117 687,22	0,96
NVIDIA CORP	USD	1 248	161 258,87	1,35
STMICROELECTRONICS NV	EUR	4 599	110 421,99	0,90
Services de télécommunication mobile			**198 746,49**	**1,63**
WALT DISNEY CO/THE	USD	1 855	198 746,49	1,63
Services liés aux technologies de l'information			**422 120,75**	**3,45**
JD.COM INC-ADR	USD	5 142	171 534,41	1,39
THALES	EUR	1 071	148 494,15	1,22
UBER TECHNOLOGIES INC	USD	1 759	102 092,19	0,84
Vente par correspondance			**184 709,92**	**1,51**
AMAZON.COM INC	USD	875	184 709,92	1,51
TITRES D'OPC			**5 201 615,68**	**42,56**
OPCVM			**5 201 615,68**	**42,56**
Gestion collective			**5 201 615,68**	**42,56**
ALQUITY SICAV - ALQUITY INDIAN SUBCONTINENT FUND Y EUR	EUR	788,34	143 525,18	1,17
AMUNDI FUNDS VOLATILITY WORLD I USD C	USD	378,79	454 605,59	3,72
BNP Paribas Money 3M IC	EUR	2	49 321,71	0,40
CM-AM SICAV - CM-AM Dollar Cash IC	USD	592,988	1 221 865,04	9,99
First Trust Nasdaq Cybersecurity UCITS ETF Class A USD Accum	USD	8 400	335 503,74	2,75
Invesco Solar Energy UCITS ETF	EUR	15 816	268 270,99	2,20
Lazard Rathmore Alternative Fund EA Acc USD	USD	2 617	385 760,38	3,16
Luxembourg Selection Fund - Active Solar C USD	USD	6 047	211 732,42	1,73
Lyxor EUR 2-10Y Inflation Expectations UCITS ETF - C-EUR	EUR	2 490	286 648,80	2,35
LYXOR USD 10Y INFLATION BREAKEVEN UCITS	EUR	2 412	304 273,80	2,49
OFI FINANCIAL INVESTMENT SICAV ENERGY STRATEGIC METALS I CAP	EUR	12,2	486 099,48	3,98
Ofi Invest ESG Monetaire IC	EUR	2,97	318 867,52	2,61
PAM CLOUD REVOLUTION PLEIADE PART I	EUR	571	424 230,16	3,47
SPDR RUSSELL 2000 US SMALL CAP UCITS ETF	USD	5 000	310 910,87	2,54
Total			**11 024 678,69**	**90,21**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
A/EUR/USD/20250321	0,00	-10 719,09	EUR	1 066 944,88	USD	-1 077 663,97
Total	**0,00**	**-10 719,09**		**1 066 944,88**		**-1 077 663,97**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a.Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
CAC 40 FUT 0125	2	0,00	-240,00	147 690,00
EURO STOXX 50 0325	10	0,00	-4 710,00	488 100,00
SP 500 MINI 0325	-2	0,00	-3 776,63	-571 137,85
Sous-total 1.		**0,00**	**-8 726,63**	**64 652,15**
2. Options				
S&P 500 INDEX 12/2025 PUT 3500	25	61 580,80	0,00	-424 447,82
Sous-total 2.		**61 580,80**	**0,00**	**-424 447,82**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**61 580,80**	**-8 726,63**	**-359 795,67**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b.Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO BUND 0325	4	0,00	-9 240,00	533 760,00
US 10YR NOTE 0325	1	0,00	-1 894,33	104 639,25
Sous-total 1.		**0,00**	**-11 134,33**	**638 399,25**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**-11 134,33**	**638 399,25**

E3b.Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c.Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d.Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e.Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	11 024 678,69
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-10 719,09
Total instruments financiers à terme - actions	52 854,17
Total instruments financiers à terme - taux	-11 134,33
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	1 187 240,80
Autres passifs (-)	-22 002,11
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	**12 220 918,13**

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part LIBRE SELECTION MONDIALE	EUR	254 192	48,07

LIBRE SELECTION MONDIALE

COMPTES ANNUELS
29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	**0,00**	**0,00**
DÉPÔTS	**0,00**	**0,00**
INSTRUMENTS FINANCIERS	**16 390 054,44**	**15 103 329,76**
Actions et valeurs assimilées	**8 173 832,68**	**8 669 735,91**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	8 173 832,68	8 669 735,91
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	**8 109 332,59**	**6 335 484,71**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	7 609 856,59	6 335 484,71
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	499 476,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	**106 889,17**	**98 109,14**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	106 889,17	98 109,14
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
CRÉANCES	**414 116,66**	**1 113 894,83**
Opérations de change à terme de devises	213 093,86	909 733,51
Autres	201 022,80	204 161,32
COMPTES FINANCIERS	**1 312 734,66**	**1 623 858,92**
Liquidités	1 312 734,66	1 623 858,92
TOTAL DE L'ACTIF	**18 116 905,76**	**17 841 083,51**

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	18 061 730,98	16 083 444,54
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-28 215,91	805 619,84
Résultat de l'exercice (a,b)	-175 185,37	-205 290,25
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**17 858 329,70**	**16 683 774,13**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**11 698,90**	**20 155,43**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	11 698,90	20 155,43
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	11 698,90	20 155,43
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	**246 877,16**	**1 137 153,95**
Opérations de change à terme de devises	208 115,60	908 835,38
Autres	38 761,56	228 318,57
COMPTES FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	**18 116 905,76**	**17 841 083,51**

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
SP 500 MINI 0324	1 526 482,71	0,00
NQ USA NASDAQ 0324	924 223,30	0,00
EURO STOXX 50 0323	0,00	529 900,00
Options		
S&P 500 INDEX 12/2023 PUT 3000	0,00	471 258,78
S&P 500 INDEX 12/2024 PUT 3000	73 371,71	0,00
S&P 500 INDEX 12/2025 PUT 3500	440 230,25	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO BUND 0324	137 220,00	0,00
SP 500 MINI 0323	0,00	723 507,92
EURO STOXX 50 0324	272 580,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	43 228,71	8 216,56
Produits sur actions et valeurs assimilées	131 997,38	136 114,80
Produits sur obligations et valeurs assimilées	5 043,40	1 347,87
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	**180 269,49**	**145 679,23**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	70,12
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	40,00	2 781,10
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	**40,00**	**2 851,22**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**180 229,49**	**142 828,01**
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	356 087,84	346 078,88
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**-175 858,35**	**-203 250,87**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	672,98	-2 039,38
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**-175 185,37**	**-205 290,25**

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.
Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.
Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :
FR0007441449 - Part LIBRE SELECTION MONDIALE : Taux de frais maximum de 2% TTC.
Commission de surperformance :

La société de gestion, recevra, s'il y a lieu, une commission de surperformance lorsque la performance du fonds sera supérieure à celle de l'indice de référence, qu'il ait enregistré une performance positive ou négative. La commission de surperformance, est basée sur la comparaison entre l'actif valorisé du fonds et l'actif de référence.

L'actif valorisé du fonds s'entend comme l'actif évalué selon les règles de valorisation applicables aux actifs et après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion réels.

L'actif de référence représente l'actif du fonds retraité des montants de souscriptions/rachats à chaque valorisation, et valorisé selon la performance de l'indice de référence retenu. L'indice de référence retenu pour le calcul de la commission de surperformance, est l'indice composite : 40 % CAC 40 (div. nets réinvestis), 40 % Euro Stoxx (div. nets réinvestis) et 20 % l'indice €ster capitalisé.

La période de référence de la performance correspond :
- pour la première période de référence : du 31 décembre 2021 au 31 décembre 2022 ;
- pour les périodes suivantes : de la dernière valeur liquidative du mois de décembre de l'année à la dernière valeur liquidative du mois de décembre de l'année suivante.

Fréquence de prélèvement : la commission de surperformance est prélevée, au profit de la société de gestion dans le mois qui suit la fin de la période de référence. En aucun cas la période de référence du fonds ne peut inférieure à un an.

Méthode de calcul de la commission de surperformance :

• Pendant la période de référence :
- Si l'actif valorisé du fonds est supérieur à l'actif de référence, la part variable des frais de gestion représentera 20% TTC maximum de l'écart entre ces deux actifs.
- Cet écart fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative, par ailleurs une reprise de provision sera effectuée à chaque calcul de la valeur liquidative dès lors que la performance hebdomadaire du fonds sera inférieure à celle de l'actif de référence. Les reprises sur provisions sont plafonnées à hauteur des provisions antérieures. En cas de rachat, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion.

• A la fin de la période de référence :
- Si l'actif valorisé du fonds est supérieur à l'actif de référence, la part variable des frais de gestion provisionnée au cours de la période de référence est définitivement acquise à la société de gestion.
- Si l'actif valorisé du fonds est inférieur à l'actif de référence, la part variable des frais de gestion sera nulle (hors quote-part acquise à la société de gestion lors de rachats durant la période de référence). La période de référence sera prolongée d'une année supplémentaire, dans une limite de 5 ans maximum. En effet, toute sous-performance au cours de la période de référence doit être rattrapée avant de pouvoir à nouveau provisionner des frais de surperformance.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.
Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Parts LIBRE SELECTION MONDIALE	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**16 683 774,13**	**20 469 466,59**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	2 432 618,36	1 723 546,45
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-2 118 136,17	-3 044 859,80
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 408 845,75	1 166 034,54
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 223 990,48	-1 305 147,12
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	1 038 193,83	1 862 057,58
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-1 163 806,27	-1 310 252,14
Frais de transactions	-69 034,29	-62 773,60
Différences de change	-396 422,56	499 222,86
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 486 841,40	-3 221 851,89
Différence d'estimation exercice N	*688 981,93*	*-797 859,47*
Différence d'estimation exercice N-1	*797 859,47*	*-2 423 992,42*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-44 695,65	111 581,53
Différence d'estimation exercice N	*-55 459,36*	*-10 763,71*
Différence d'estimation exercice N-1	*10 763,71*	*122 345,24*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-175 858,35	-203 250,87
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**17 858 329,70**	**16 683 774,13**

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	**0,00**	**0,00**
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	**0,00**	**0,00**
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	2 964 307,97	16,60
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	**2 964 307,97**	**16,60**
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	272 580,00	1,53
Taux	137 220,00	0,76
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	**409 800,00**	**2,29**

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 312 734,66	7,35
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	137 220,00	0,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 312 734,66	7,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	137 220,00	0,77

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3 HKD		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	3 799 058,90	21,27	444 220,21	2,49	547 735,23	3,07	131 977,78	0,74
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	4 106 092,97	22,99	0,00	0,00	0,00	0,00	416 227,63	2,33
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	178 986,30	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	341 889,13	1,91	221 683,56	1,24	490,34	0,00	391 262,76	2,19
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	208 115,60	1,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	2 964 307,97	16,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	213 093,86
	Dépôts de garantie en espèces	197 623,63
	Coupons et dividendes en espèces	3 399,17
TOTAL DES CRÉANCES		**414 116,66**
DETTES		
	Vente à terme de devise	208 115,60
	Frais de gestion fixe	34 207,26
	Frais de gestion variable	439,79
	Autres dettes	4 114,51
TOTAL DES DETTES		**246 877,16**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**167 239,50**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	52 849	2 432 618,36
Parts rachetées durant l'exercice	-47 005	-2 118 136,17
Solde net des souscriptions/rachats	5 844	314 482,19
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	387 954	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	2 481,85
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	2 481,85

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	355 648,05
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	439,79
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			**0,00**

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-175 185,37	-205 290,25
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	**-175 185,37**	**-205 290,25**

	29/12/2023	30/12/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-175 185,37	-205 290,25
Total	**-175 185,37**	**-205 290,25**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-28 215,91	805 619,84
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**-28 215,91**	**805 619,84**

	29/12/2023	30/12/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-28 215,91	805 619,84
Total	**-28 215,91**	**805 619,84**

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net en EUR	15 969 548,54	21 529 623,13	20 469 466,59	16 683 774,13	17 858 329,70
Nombre de titres	388 236	443 071	410 504	382 110	387 954
Valeur liquidative unitaire	41,13	48,59	49,86	43,66	46,03
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,39	2,79	4,42	2,10	-0,07
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,79	-2,12	-0,70	-0,53	-0,45

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	5 640	213 192,00	1,20
TOTAL ALLEMAGNE			**213 192,00**	**1,20**
CANADA				
BARRICK GOLD CORP	USD	26 000	425 587,36	2,38
TOTAL CANADA			**425 587,36**	**2,38**
CHINE				
BAIDU.COM SPONS.ADR CL.A	USD	845	91 056,05	0,51
BAIDU INC-CLASS A	HKD	7 000	94 143,51	0,53
BYD COMPANY LTD H	HKD	6 900	171 369,69	0,96
PING AN INSURANCE-ADR	USD	13 100	106 918,94	0,60
TRIP.COM GROUP LTD-ADR	USD	4 700	153 143,22	0,85
TOTAL CHINE			**616 631,41**	**3,45**
DANEMARK				
VESTAS WIND SYSTEMS A/S	DKK	4 590	131 977,78	0,74
TOTAL DANEMARK			**131 977,78**	**0,74**
ETATS-UNIS				
ALPHABET- A	USD	1 520	192 125,81	1,07
AMAZON.COM INC	USD	1 100	151 231,28	0,84
APPLE INC	USD	500	87 105,43	0,48
BANK OF AMERICA CORP	USD	7 000	213 264,20	1,20
BIOXCEL THERAPEUTICS INC	USD	5 500	14 681,20	0,08
BOOKING HOLDINGS INC	USD	30	96 291,11	0,54
COUPANG INC	USD	6 050	88 629,65	0,50
DEERE & CO	USD	400	144 729,02	0,81
FIRST SOLAR INC	USD	700	109 121,34	0,61
FREEPORT-MCMORAN INC	USD	5 000	192 597,42	1,08
GLOBAL PAYMENTS	USD	1 590	182 716,45	1,02
MATCH GROUP INC	USD	5 890	194 529,27	1,09
MERCADOLIBRE	USD	130	184 861,13	1,04
Meta Platforms - A	USD	350	112 098,30	0,63
MICROSOFT CORP	USD	570	193 948,18	1,08
NETFLIX INC	USD	250	110 138,40	0,61
PLUG POWER INC	USD	11 000	44 790,10	0,25
SALESFORCE INC	USD	500	119 051,17	0,67
SVB FINANCIAL GROUP	USD	300	0,00	0,00
THE WALT DISNEY	USD	2 200	179 737,68	1,01
TILRAY INC-CLASS 2 COMMON	USD	16 500	34 339,07	0,20
UBER TECHNOLOGIES INC	USD	1 800	100 280,96	0,56
TOTAL ETATS-UNIS			**2 746 267,17**	**15,37**
FINLANDE				
KEMPOWER OYJ	EUR	1 710	54 378,00	0,31
TOTAL FINLANDE			**54 378,00**	**0,31**
FRANCE				
CARBIOS	EUR	4 292	120 390,60	0,67

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ESSILORLUXOTTICA	EUR	510	92 616,00	0,52
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	165	121 044,00	0,68
MCPHY ENERGY SA	EUR	6 000	20 196,00	0,11
SAINT-GOBAIN	EUR	3 500	233 310,00	1,30
SOCIETE GENERALE SA	EUR	9 500	228 237,50	1,28
THALES	EUR	2 030	271 918,50	1,52
TOTALENERGIES SE	EUR	5 700	351 120,00	1,96
VALEO SA	EUR	7 160	99 631,40	0,56
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	3 530	100 816,80	0,57
VINCI SA	EUR	1 600	181 920,00	1,02
VIVENDI	EUR	32 300	312 534,80	1,75
TOTAL FRANCE			**2 133 735,60**	**11,94**
ILES CAIMANS				
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	HKD	22 000	192 665,80	1,08
GEELY AUTOMOBILE HOLDINGS LTD	HKD	90 000	89 556,23	0,50
JD.COM INC-ADR	USD	3 000	78 423,39	0,44
VIPSHOP HOLDINGS LTD - ADR	USD	12 300	197 662,77	1,11
TOTAL ILES CAIMANS			**558 308,19**	**3,13**
ITALIE				
AMPLIFON	EUR	3 750	117 525,00	0,66
TOTAL ITALIE			**117 525,00**	**0,66**
LUXEMBOURG				
ARCELORMITTAL	EUR	6 750	173 306,25	0,97
TOTAL LUXEMBOURG			**173 306,25**	**0,97**
PAYS-BAS				
AIRBUS SE	EUR	665	92 953,70	0,52
ASML HOLDING NV	EUR	175	119 297,50	0,67
PROSUS NV	EUR	7 846	211 724,31	1,19
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	EUR	5 220	134 728,20	0,75
TOTAL PAYS-BAS			**558 703,71**	**3,13**
ROYAUME-UNI				
ASTRAZENECA PLC	GBP	2 259	275 503,65	1,54
CERES POWER HOLDINGS PLC	GBP	30 000	63 096,13	0,36
EASYJET	GBP	18 000	105 620,43	0,59
TOTAL ROYAUME-UNI			**444 220,21**	**2,49**
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**8 173 832,68**	**45,77**
TOTAL Actions et valeurs assimilées			**8 173 832,68**	**45,77**
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES Part I	EUR	140	89 266,80	0,50
AVIVA OBLIG INTERNATIONAL SI.	EUR	1 670	183 683,30	1,03
BNPP MONEY 3M IC	EUR	44	1 043 985,40	5,84
CIC UNION DOLLAR CASH	USD	750	1 377 784,11	7,72
GEMEQUITY PART R USD FCP	USD	1 000	137 600,61	0,77
OFI FINANCIAL INVESTMENT SICAV ENERGY STRATEGIC METALS I CAP	EUR	15	589 875,45	3,30
OFI RS MONETAIRE IC	EUR	2	206 574,62	1,16

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SG MONETAIRE DOLLAR EC	USD	50	1 059 842,08	5,93
TOTAL FRANCE			**4 688 612,37**	**26,25**
IRLANDE				
First Trust Nasdaq Cybersecurity UCITS ETF Class A USD Accum	USD	9 500	299 960,19	1,68
L&G Battery Value-Chain UCITS ETF	EUR	11 100	171 916,80	0,96
Lazard Rathmore Alternative Fund EA Acc USD	USD	2 617	330 188,77	1,85
NOMURA JAPAN STRAT VAL I	JPY	1 800	416 227,63	2,33
TOTAL IRLANDE			**1 218 293,39**	**6,82**
LUXEMBOURG				
Alquity SICAV - Alquity Indian Subcontinent Fund EUR Y Class	EUR	1 110	171 705,90	0,96
AMUNDI FUNDS VOLATILITY WORLD I USD C	USD	521	556 976,96	3,11
FULLGOAL CHINA SMALL MID CAP GROWTH FUND A1 ACC	USD	116	157 470,54	0,89
LYXOR USD 10Y INFLATION BREAKEVEN UCITS	EUR	971	108 383,02	0,61
PICTET FUNDS BIOTECH CL.P C	USD	230	186 269,71	1,04
SLFL BD INFL.PROTECTION CL.I C	EUR	5 810	522 144,70	2,93
TOTAL LUXEMBOURG			**1 702 950,83**	**9,54**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**7 609 856,59**	**42,61**
Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés				
IRLANDE				
Invesco Solar Energy UCITS ETF	EUR	19 450	499 476,00	2,80
TOTAL IRLANDE			**499 476,00**	**2,80**
TOTAL Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés			**499 476,00**	**2,80**
TOTAL Organismes de placement collectif			**8 109 332,59**	**45,41**
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO BUND 0324	EUR	1	3 510,00	0,03
EURO STOXX 50 0324	EUR	6	-1 800,00	-0,01
NQ USA NASDAQ 0324	USD	-3	-678,64	0,00
SP 500 MINI 0324	USD	-7	-7 510,26	-0,05
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			**-6 478,90**	**-0,03**
TOTAL Engagements à terme fermes			**-6 478,90**	**-0,03**
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
S&P 500 INDEX 12/2024 PUT 3000	USD	5	9 681,90	0,05
S&P 500 INDEX 12/2025 PUT 3500	USD	10	85 508,37	0,48
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			**95 190,27**	**0,53**
TOTAL Engagements à terme conditionnels			**95 190,27**	**0,53**
TOTAL Instruments financier à terme			**88 711,37**	**0,50**
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	9 050	8 188,90	0,05
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-1 710	-1 710,00	-0,02
TOTAL Appel de marge			**6 478,90**	**0,03**
Créances			**414 116,66**	**2,32**
Dettes			**-246 877,16**	**-1,38**
Comptes financiers			**1 312 734,66**	**7,35**

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actif net			**17 858 329,70**	**100,00**

Parts LIBRE SELECTION MONDIALE	**EUR**	**387 954**	**46,03**